

Le Maillochin



Bulletin municipal • Novembre 2023



Chères Maillochaines, Chers Maillochains,

L'an passé, à la même période, je vous annonçais une rentrée avec un climat social tendu. Malheureusement, je ne peux que constater que rien n'a évolué et que cette fin d'année sera identique à la précédente. Le coût de la vie ne cesse d'augmenter, le raz-le-bol des français est toujours d'actualité, nos forces de l'ordre et de sécurité ne sont plus du tout respectées, l'armée est de nouveau mobilisée pour assurer la sécurité des Français.

Bref, rarement la France s'est retrouvée dans cette situation. Ce que nous réservent les mois à venir est une question à laquelle je me garderai de répondre, tellement l'actualité peut faire chavirer les évènements.

Comme tous les Français, les Maillochaines et les Maillochains sont confrontés à une crise économique et énergétique majeure qui fragilise leur vie quotidienne.

Dans beaucoup de foyers l'inflation complique les fins de mois. La mairie est elle aussi confrontée à l'explosion des tarifs de l'énergie, des carburants et des matières premières. Justement, notre plan de sobriété énergétique vise à réduire nos consommations, accélérer nos investissements pour mettre à niveau nos équipements publics et accompagner nos changements de pratiques et nos habitudes. C'est dans ce contexte que va se terminer l'année 2023.

Mais soyons positifs à l'approche des fêtes de fin d'année. Je vous souhaite de vous retrouver en famille, avec vos amis, pour fêter ces évènements si précieux en ces moments instables.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous ainsi qu'à vos proches.

Jean-Claude ROBERT, Maire

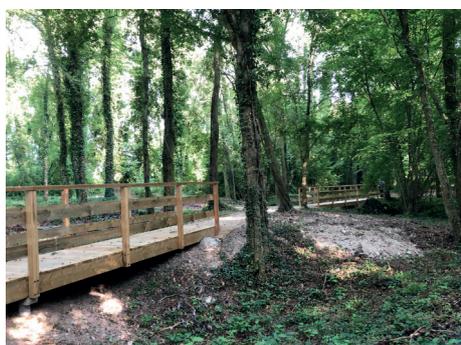


Travaux effectués

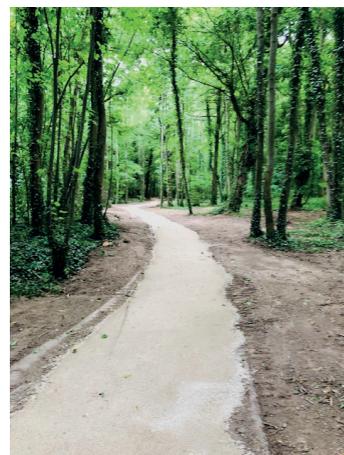
- **Aménagement du parking et création d'un accès** entre l'impasse de la Gendarmerie et la rue des Tonnelles.
- **Réfection de la Place du Centre** entre la rue du Général de Gaulle et la ruelle des grands Jardins, (enfouissement des réseaux d'eaux, d'électricité, télécom, fibre)...
- **Installation du distributeur automatique de billets**, et, bonne nouvelle! il est enfin en service depuis le 12 octobre dernier.



Réaménagement des allées et aménagement du Bois Sainte Suzanne



Réfection des allées piétonnes, élagage, débroussaillage... Aménagement du bois. Des passerelles ont été installées ainsi qu'un belvédère. Les promeneurs pourront apercevoir deux tables avec bancs et une jolie poubelle. Un endroit idéal pour une pause détente.



Des barrières d'accès aux chemins sont en place, des panneaux sont installés que vous pourrez découvrir tout au long d'une promenade.



Urbanisme

Dans la commune de MAILLY-LE-CAMP Quelles autorisations, pour quels travaux ?



À DÉPOSER SUR L'APPLICATION MAELIS

DP: Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire



Aménagement

de combles sans création de plancher ou tout autre aménagement en espace d'habitation : aucune formalité

Aménagement d'un garage en habitation : DP

Toute modification de toiture, panneaux solaires, velux, etc... (sans création de plancher supplémentaire) : DP

Entretien de la couverture (remplacement tuiles à l'identique, etc...) : DP

Façade

Ravalement à l'identique, changement d'aspect ou de couleur : DP

Changement de fenêtre, modification/ création d'une ouverture (tailles, nombre, matériaux, couleurs...) : DP

Terrasse

de plain pied, sans surélévation : aucune formalité

surélévation :
- 5 m² : aucune formalité
5 à 20 m² : DP
+ 20 m² : PC

Piscine

- 10 m², non couverte, restant installée - de 3 mois: aucune formalité
10 m² à 100 m², non couverte : DP
- 100 m², avec couverture d'une hauteur de < 1,80 m : DP
+ de 100 m² et/ou avec couverture d'une hauteur de > 1,80 m : PC

Annexe

(abri de jardin, garage, local...)
- 5 m² : aucune formalité
5 à 20 m² : DP
+ 20 m² : PC

Portail

(sans modification de clôture) : DP

Toutes démolitions : Permis de démolition

Clôture

Création/ modification : DP

Recours obligatoire à un architecte:

Pour une construction neuve : si la surface de plancher dépasse 150 m²

Pour une extension supérieure à 20 m² : si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire

Si vous avez réalisé des travaux sans autorisation, merci de contacter la mairie pour régulariser votre situation.



Les travaux susceptibles de modifier l'aspect d'un immeuble bâti ou non bâti protégé au titre des abords d'un édifice classé sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

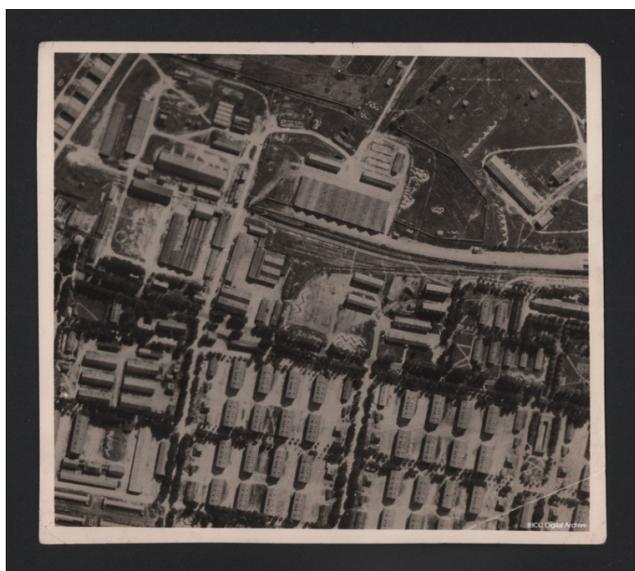
3-4 MAI 1944

OBJECTIF MAILLY LE CAMP

MAILLY & LE CAMP MAI 44

Le bombardement de Mailly-le-Camp, durant la nuit du 3 au 4 mai 1944, représente un fait historique important de la Seconde Guerre mondiale. Durant cette nuit, 362 appareils britanniques ont mené un raid massif contre le camp de Mailly où se trouvaient des chars de la 9^e Panzerdivision. Pourquoi un bombardement sur le camp de Mailly ?

Les Alliés savent que l'armée allemande utilise Mailly pour reconstituer et entraîner leurs forces blindées. En vue du débarquement en Normandie, les Alliés effectuent des bombardements sur des sites stratégiques. Le bombardement du camp fait donc partie du plan de préparation en vue du débarquement.



Photos avant et après le bombardement du camp. Grande Bretagne. Royal Air Force, IBCC Digital Archive

Ainsi, des groupes de résistants sont chargés d'établir et de transmettre à Londres les plans des installations du camp. Fin avril, en raison de l'arrivée de nombreux chars venant du front de l'Est, Londres décide de bombarder le camp. La mission a pour objectif de détruire les cantonnements, les chars et les troupes allemandes du camp, sans faire de victimes civiles dans le village de Mailly-le-Camp.

La plupart des bombardiers partent d'Angleterre à 22 heures, puis attendent à 25 km autour de Châlons-sur-Marne avant d'attaquer. Mais des problèmes radio empêchent la transmission de l'ordre d'attaquer, puis du contrordre d'abandonner la mission. Or, les chasseurs allemands décollent pour attaquer les bombardiers. Alors un violent combat aérien nocturne s'engage. Finalement, les bombardiers déversent 1 500 tonnes de bombes sur le camp.



Les pertes sont terribles : du côté Alliés, sur les 362 appareils engagés, 44 avions sont abattus. Les pertes s'élèvent au-dessus de la moyenne des autres missions des Alliés avec un taux de pertes de 12 %, 255 membres d'équipage perdent la vie. Du côté des Allemands, ils reconnaissent officiellement 218 tués et 156 blessés. Mais certaines sources évoquent jusqu'à 10 000 pertes. Sans compter les victimes collatérales et l'impact psychologique sur les civils. Cela fut l'un des bombardements les plus marquants de France durant la Seconde Guerre mondiale.

*Photo du camp de Mailly détruit.
Collection association du 3-4 mai 1944*

UN PARCOURS UNIQUE AU CŒUR D'UN VILLAGE ET DE L'HISTOIRE



Avion en réalité augmentée. Mairie de Mailly-le-Camp

Afin de pas oublier ce drame, l'association du 3-4 mai 1944 commémore depuis 40 ans cet événement. En parallèle, l'association fait un travail de recherche historique remarquable sur le bombardement. La commune, souhaitant que celui-ci ne soit pas oublié, a longtemps réfléchi sur la façon de partager ce contenu de façon innovante, ludique et gratuite.

Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, le conseil municipal a fait émerger un projet idéal. Ainsi, la commune a décidé de retenir l'idée de la création d'un chemin mémoriel qui permettrait de mettre en valeur le territoire, la culture et l'histoire.

Le chemin mémoriel sera composé de plusieurs panneaux de médiation qui seront installés dans le village. L'ensemble du bombardement du 3-4 mai 1944, et plus largement l'histoire du village, seront racontés à l'aide de panneaux établis par le conseil scientifique.

Ce chemin mémoriel ne sera pas qu'une simple promenade, il comprendra une application de réalité augmentée disponible gratuitement sur tous les smartphones. Cette technologie permettra de faire apparaître des objets 3 D depuis une application mobile via son smartphone.

L'application n'est pas indispensable pour effectuer le parcours, mais elle offrira une expérience unique et surprenante pour les visiteurs. Cette technologie permettra de vous transporter directement dans cette époque et de mieux comprendre le bombardement. Grâce à cette application, vous pourrez apercevoir des avions dans le ciel à taille réelle ou ressentir l'émotion des habitants qui vous relateront cette tragédie.

L'inauguration de ce musée se fera en mai 2024. Un site internet est déjà disponible afin de vous apporter des informations historiques sur le village et des explications sur les projets. Pour accéder au site internet, vous pouvez scanner le QR code suivant :



Avion en réalité augmentée. Mairie de Mailly-le-Camp



Flash sur les évènements de l'été

Mailly en fête avec le CDF

Mai : Concert de variété : "des chansons plein la tête"...



Treize artistes talentueux d'émissions musicales connues avaient choisi la commune de Mailly-le-Camp pour effectuer une dernière représentation de l'année pour le plus grand plaisir des spectateurs venus très nombreux. Deux heures de spectacle, entre chorégraphies, chansons, (variété française et internationale) dont quelques titres joués au violon. Chaque refrain a été repris par un public enthousiaste et motivé. Les artistes ainsi que toute l'équipe en coulisses (techniciens, costumiers...), émus et ravis de l'accueil chaleureux du Comité des fêtes et de la commune, et suite à l'ampleur des applaudissements qui leur ont été adressés, ont promis de revenir très prochainement. Rendez-vous le 1^{er} décembre 2024.

Les recettes de la soirée, ainsi qu'un don de la commune, ont été entièrement reversés au profit de l'Association pour la recherche des tumeurs cérébrales.

Juin : "Les Feux de la Saint Jean"

Organisés par le Comité des fêtes et les Sapeurs Pompiers de Mailly-le-Camp.

Succès total pour ces premiers feux à Mailly. Environ 250 personnes étaient rassemblées pour



admirer les flammes qui se sont élevées dès 22 h. Les visiteurs ont pu observer le bûcher se consumer à bonne distance de sécurité, sous la vigilance des Pompiers, tout en profitant de la buvette et de la restauration qui étaient prises d'assaut. La soirée et le bal était animé par le DJ Cyril de Pacific, et se sont prolongés jusqu'à une heure avancée de la nuit.

En juin, le 21 : c'est aussi la Fête de la musique

Dès 19 h, le public se rassemblait dans l'ancienne école des garçons sous un beau soleil. Avec la présence de Philippe Laurent, accordéoniste, les danseuses tahitiennes de l'Association NIUTTI, accompagnées de 30 élèves du cours de danse, le chanteur Charly le Maillochain, le clarinettiste prodige Corentin, et Cyril, de Star Système. Malgré la pluie qui s'est invitée à la soirée vers 21h30, le spectacle ne s'est pas interrompu et le programme a pu se dérouler comme prévu tout au long de la soirée.



24, 25 et 26 Juin : La Fête Patronale

Retour des Forains avec leurs manèges et plusieurs stands divers, pour la plus grande joie des enfants et des adultes venus en nombre.

Le 24 au soir, la soirée a commencé dès 22h00 pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. Plusieurs élus s'étaient donné rendez-vous à la mairie afin de préparer les lampions en attendant les enfants.

22h30 arrivée des enfants.

Après la distribution et un allumage encadré, le cortège a pris la route jusqu'au Stade où de nombreux visiteurs attendaient pour admirer le feu d'artifice qui a débuté vers 23h et a émerveillé tous les spectateurs.

La journée s'est achevée par une soirée dansante. La restauration et la buvette étaient assurées par le Comité des fêtes.



Fin juin, le 30 : Kermesse de l'école

Tous les enfants de chaque classe, des plus petits aux plus grands, accompagnés de leurs professeurs, ont offert un magnifique spectacle au public, en chansons, danses ou chorégraphies. Plusieurs stands de jeux, animations étaient installés. Cette année, un très joli château gonflable trônait majestueusement dans la cour, pour le plus grand plaisir des petits. La buvette et la restauration étaient assurées par l'Amicale des Écoles, les professeurs et le personnel scolaire, afin de prolonger une belle soirée d'été avec un public venu nombreux.

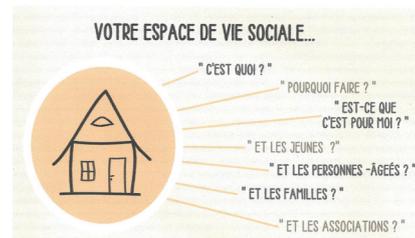


Pendant ce temps le même jour, se déroulait le **troisième marché nocturne du Comité des Fêtes**, qui avait lieu à l'ancienne école des garçons, avec toujours le même succès que les précédents, en présence de nombreux Producteurs et Artisans.



Nouveauté, cependant, lors de cette journée festive, la commune avait choisi de présenter le vaste projet de l'implantation d'un Espace de Vie Sociale à Mailly-le-Camp avec, en partenariat, Un Nouveau Monde, Maison pour tous et le Centre Social. Pour présenter ce projet, un bus était présent rue des Écoles, dans le but de renseigner le public. Chaque personne était invitée à voter pour sélectionner les actions les plus représentatives des besoins des habitants de la commune afin d'instruire le projet.

L'EVS est un lieu agréé par la CAF, qui propose aux habitants et associations locales de se réunir pour échanger, se rencontrer, participer à des actions collectives et monter les projets ensemble. Cette structure, édifiée collectivement, s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes.



En juillet : Évènement de l'été avec La Maillochaîne du Cyclo Club de Mailly

En cette fin juillet, près de 350 participants s'étaient donné rendez-vous au stade pour participer à cette grande randonnée sportive et parcourir, en cyclo ou en marchant, les étapes allant de 11 à 87 km pour les cyclistes, et de 9 à 14 km pour les marcheurs. Chacun a reçu une récompense bien méritée. Trophées, coupes, médailles ont été distribués. Une coupe décernée au plus jeune participant (âgé de 2 ans), et la grande coupe (famille nombreuse) pour la participation de la toute la Famille TRIBOU.



Prochaines dates à retenir :

24 novembre : Marché nocturne du Comité des Fêtes

29 octobre : Octobre Rose - Randonnée "Mailly Rose" organisée par Cyclo-Club de Mailly, le club de marche et la ligue contre le cancer

11 novembre : 10 h : Plantation de l'arbre de la laïcité - 11 h : Cérémonie commémorative

24 et 25 novembre : Banque Alimentaire à Maxi Marché

25 novembre : Marché du Terroir et de l'Artisanat

2 décembre : Marché de Noël des écoles (Salle du Jard) - **9 décembre** : le Téléthon

16 décembre : Marché de Noël du Comité des fêtes, de 10h30 à 18h30

Directeur de publication : Jean-Claude ROBERT, Maire

Tirage : 750 exemplaires - Dépôt légal : Novembre 2023

Élaboration du journal : Service information et communication - Patricia LAMBERT

PAO, mise en page et impression : Lemaire & Thiebaut Imprimeurs - 51120 Sézanne

Crédit photos : Mairie de Mailly-le-Camp